

# EXAMEN DES POLITIQUES DE TRANSPORT PUBLIC POUR PERSONNES HANDICAPÉES

## AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

Nous avons examiné et comparé les politiques à Chicago, Illinois (États-Unis) et à Vancouver, Colombie-Britannique (Canada) en utilisant: « the Disability Policy lens » (McColl et Jongbloed, 2006).

### Qui est inclut?

Les politiques des différents niveaux de gouvernement ont différentes définitions de qui est admissible en tant que personne handicapée.

Au niveau fédéral, les politiques américaines et canadiennes incluait davantage types de handicaps que les politiques provinciales ou locales, fondant leur admissibilité sur les capacités de la personne, les limitations ou un diagnostic médical.

### Quels sont les objectifs?

<b>Accessibilité de l'environnement bâti</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Couvert dans les deux pays</li><li>• Créer des infrastructures accessibles pour les personnes handicapées</li><li>• Par exemple, l'installation de rampes, d'ascenseurs et de portes automatiques pour les personnes handicapées dans les stations de métro, les ports et les gares</li></ul>
<b>Règlement sur les services de transport</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Couvert dans les deux pays</li><li>• Établir les règles sur la façon dont les services de transport peuvent répondre aux besoins des personnes handicapées.</li><li>• Par exemple, les normes de service à la clientèle (procédures d'exploitation) et les modifications des tarifs</li></ul>
<b>Véhicules motorisés et hébergement accessibles</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Couvert dans les deux pays</li><li>• Rendre les véhicules publics et commerciaux accessibles et assurer des accommodations pour les passagers handicapés</li><li>• Par exemple, la disponibilité de rampes portatives dans les véhicules, la modification des trains et des autobus pour éliminer les obstacles et l'accommodation pour les animaux d'assistance comme les chiens guides</li></ul>
<b>Informations accessibles</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Couvert dans les deux pays</li><li>• Fournir des informations accessibles relatives aux services de transport en commun</li><li>• Celles-ci incluent des informations sur les sites Web, les terminaux, les kiosques et les véhicules de transport.</li></ul>
<b>Services liés au handicap et formation du personnel</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Seulement dans les politiques canadiennes</li><li>• S'assurer que les employés reçoivent une formation et fournissent des services de transports en commun accessibles et équitables</li></ul>
<b>Financement et subventions pour des projets de transport</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Seulement dans les politiques des États-Unis</li><li>• Financement pour améliorer les services et l'accessibilité des transports en commun pour les personnes handicapées</li></ul>

Bien que les politiques canadiennes et américaines de transport en commun soient exhaustives, **certaines lacunes doivent être comblées pour assurer la pleine participation** des personnes handicapées:

- Les **personnes ayant des déficiences mentales et cognitives sont exclues** de la plupart des politiques provinciales / étatiques et municipales
- **L'accessibilité sociale est négligée**, y compris la formation du personnel et les pratiques non discriminatoires
- **Les politiques de financement sont insuffisantes** pour apporter des changements pour rendre l'environnement plus accessible
- **Le soutien financier aux personnes handicapées est insuffisant** pour leur permettre d'utiliser les transports en commun
- Les politiques entre les niveaux de gouvernement ont parfois des **priorités divergentes**

